VENTES A L'ENCAN

PAR C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de receveur.
Bemis. Bro. Bag Company vs. Standard Guano and Chemical Manufacturing Company.

No. 105,083.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — Par C. A. Tessier & Son: C. A. Tessier, encanteur. Bureau, 134 rue Carondelet, MARDI, 5 mai 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendue aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 28 novembre 1913, et signé le 5 décembre 1913, et sur ordre daté le 2 avril 1914, par l'honorable Fred D. King, juge de la cour precitée, Division B, dans l'affaire ci-dessus, la propriété suivante décrite à savoir:

Manufacture d'Acides.

No. 1—Cinq certains lots ou parcelles de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, toutes les machines, chaudières, appareils, bâtisses, accessoires qui en dépendent, excepté les rails, croisements, aiguillages, traverses et autres parties d'une voie de chemin de fer sur la dite propriété, aucune desquelles n'appartient à la Standard Guano and Chemical Manufacturing Co. et aussi le bail sur une autre étendue de terre, le tout étant situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans et décrit comme suit:

—Une certaine étendue ou parcelle de terre, composée de l'entier de l'Ilet 1378, borné par des Champs-Elysées et les rues Law, Marigny et Magistrat, excepté la parcelle coupée par la ligne du Louisville et Nashville R. R., laquelle étendue ou parcelle de terre mesure, plus ou moins, deux cent vingt-et-un pieds et trois pouces de face à la rue Magistrat, trois cent dix-neuf pieds et onze pouces de face à l'avenue des Champs-Elysées, deux cent quatre-vingt-cinq pieds et huit pouces de face à la rue Law, deux cent quarante-sept pieds et onze pouces sur la rue Marigny et quatre-vingt-seize pieds sept pouces le long de la ligne du Louisville et Nashville R. R.

2—Une certaine parcelle de terre étant l'Ilet 1497, borné par l'avenue des Champs-Elysées, la place Commerce et les rues Marigny et Law, mesurant, plus ou moins, cent cinquante-neuf pieds et onze pouces de face à l'avenue des Champs-Elysées, la même façade sur la rue Marigny, deux cent quatre-vingt-cinq pieds huit pouces de face à la rue Law et la même façade sur la place Commerce.

3—Une certain parcelle triangulaire de terre formant une partie de l'Ilet 1379, borné par les rues Law, Marigny, Mandeville et Magistrat; lequel triangle ou parcelle de terre mesure, plus ou moins, cent quatre-vingt-treize pieds un pouce de face à la rue Marigny, cent soixante-douze pieds et onze pouces de face à la rue Law et deux cent cinquante-neuf pieds et deux pouces sur la ligne du Louisville et Nashville Railroad Company.

4—Une certaine étendue ou parcelle de terre comprenant tout l'Ilet 1496, borné par Florida Walk et les rues Marigny, Law et Mandeville, excepté la portion de celle-ci coupée par la ligne du Louisville et Nashville Railroad Company; laquelle dite parcelle de terre mesure, plus ou moins, trois cent six pieds de face à la promenade Florida et trois cents dix-neuf pieds et onze pouces de face à la rue Marigny, deux cent six pieds et trois pouces de face à la rue Law, cent trente-sept pieds huit pouces sur la ligne du Louisville et Nashville Railroad Company, deux cent seize pieds et trois pouces de face à la rue Mandeville.

5—Une certaine parcelle de terre triangulaire, formant une partie de l'Ilet 1495, lequel est borné par la promenade Florida, les rues Mandeville, Law et Spain, et laquelle dite portion de terre mesure cent cinquante pieds de face à la promenade Florida, cent soixante-cinq pieds de face à la rue Mandeville et deux cent vingt-trois pieds sur la ligne du Louisville et Nashville Railroad Company.

6—Tous les droits de la dite Standard Guano and Chemical Manufacturing Co. reçus à bail de la National Acid Co. dans et à un certain bail de la ville de la Nouvelle-Orléans, à la dite National Acid Company suivant un acte du 14 janvier 1904 devant J. D. Taylor, ancien notaire en cette ville, par lequel du bail la dite National Acid Company loua à la dite ville du 1er janvier 1890 au 31 décembre 1906, une bande de terre désignée comme place du commerce étant la parcelle comprise entre les Champs-Elysées, les rues Law, Industrie et Marigny, comme il est démontré sur un plan de la ville de la Nouvelle-Orléans publié par E. Robinson, à un loyer annuel de vingt-cinq dollars payable annuellement et d'avance, et aux termes et conditions stipulés dans le dit contrat de bail, ainsi que tous les droits de la dite Standard Guano and Chemical Manufacturing Company à l'usage des voies, aiguillages et embranchements.

Usine de noir animal.

No. 2—Un certain lot ou parcelle de terre, ensemble avec toutes les constructions et les améliorations qui s'y trouvent, tous droits, voies, privilèges et dépendances qui en dépendent, et toutes les constructions, machines, chaudières, appareils, instruments, appareaux, installations qui y appartiennent excepté les rails, embranchements, aiguillages, traverses, et toutes autres parties de la voie de chemin de fer sur la propriété, aucune desquelles n'appartient à la dite Standard Guano and Chemical Manufacturing Co., se trouvant dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans et décrits comme suit: Une certaine parcelle de terre avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, étant une partie de l'Ilet No. 1713, borné par l'avenue Champs-Elysées, les rues Industrie, Frenchmen et Agriculture, laquelle dite parcelle de terrain à une façade sur l'avenue des Champs-Elysées de trois cent vingt pieds et 36-100 de pied, sur une profondeur de 189 pieds et 50-100 sur la rue Agriculture, et 161 pieds 25-100 sur la rue Industrie, laquelle est bornée à l'ouest par une ligne commençant à un point de 189.50 pieds du coin de l'avenue Champs-Elysées et de la rue Agriculture, et courant parallèlement avec l'embranchement du chemin de fer à un angle de 90 degrés 30 à l'alignement de la rue Agriculture 180.60 pieds; d'où en un angle de 8 degrés 24 à la gauche 81.30 pieds; de là à l'angle de 8 degrés 4 à la gauche 60.50 pieds à la ligne de la rue Industrie, à un point de 161 pieds 25 ouest de l'avenue des Champs-Elysées, le tout comme il est montré sur un plan daté du 9 octobre 1913 dressé par Frank T. Payne, ingénieur et voyer, la copie duquel est enregistrée pour référence. Avec tous les droits de la dite Standard Guano and Chemical Manufacturing Co. à l'usage des voies, embranchements, aiguillages, etc., sur et conduisant à la dite parcelle de terre.

Fabrique de Guano.

No. 3—Certaines diverses étendues et parcelles de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges qui s'y trouvent, ou qui en dépendent, et toutes les machines, chaudières, appareaux, bâtisses et accesoires qui en dépendent, excepté les rails, embranchements, aiguillages, traverses, et toutes les autres parties de la voi ferrée sur la dite propriété, aucune desquelles n'appartiennent à la dite Standard Guano and Chemical Manufacturing Company s'étendant et situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans et décrite comme suit:

A—L'Ilet entier No. 1568, excepté les lots Nos. 16, 17, 22 et 23, lequel dit ilet est borné par l'avenue des Champs-Elysées, la rue Duels, l'avenue Marigny et les rues Frenchmen et Industrie, mesurant, plus ou moins, 320.36 pieds de face à l'avenue des Champs-Elysées, 300 pieds de face à la rue Duels, 233.95 pieds à l'avenue Marigny, 217 pieds de face à la rue Frenchmen et 300.83 pieds de face à la rue Industrie, lesquels lots 16 et 17 s'adjoignant l'un à l'autre mesurent chacun 31 pieds, 11 pouces et 7 lignes de face à la rue des Champs-Elysées, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 151 pieds et 8 pouces, le lot 16 étant le plus proche de la rue Duels, et se trouvant à environ 127 pieds, 40 pouces et 4 lignes de la; et lesquels dits lots 22 et 23 s'adjoignant l'un à l'autre et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Industrie sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 127 pieds, 11 pouces et 4 lignes; le lot No. 22 étant le plus proche de l'avenue des Champs-Elysées et étant environ à 124 pieds 8 pouces de la.

B—Tous les droits, titres et intérêts de la dite Standard Guano and Chemical Manufacturing Co. dans et sur les dits lots 16, 17, 22 et 23, dans le dit carré No. 1568, lesquels dits lots sont décrits dans le dernier paragraphe précédent, laquelle dite compagnie et ses prédécesseurs ont possédé et payé les taxes comme propriétaires pendant plusieurs années et lesquels appartiennent croit-on à la dite compagnie.

C—Une certaine parcelle de terrain formant une partie de l'Ilet 1713, borné par les Champs-Elysées et les rues Industrie, Frenchmen et Agriculture (laquelle parcelle de terrain comprend tout l'Ilet excepté le terrain sur lequel est bâtie la fabrique de noir animal décrite ci-dessus), laquelle dite parcelle mesure, plus ou moins, 320.36 pieds sur la rue Frenchmen sur une profondeur de 120.33 pieds sur la rue Agriculture et de 148.58 pieds sur la rue Industrie, à un point 120.33 pieds du coin des rues borné à l'est par une ligne commençant à Frenchmen et Agriculture et courant parallèlement avec l'embranchement de la voie ferrée, formant un angle de 90 degrés 30 à l'alignement de la rue Agriculture, 180.60 pieds; de là, à un angle de 8 degrés 24 à la gauche 81.30 pieds, de là, à un angle de 8 degrés 4 à la gauche 60.60 pieds à un point sur la rue Industrie à une distance de 148.58 est de la rue Frenchmen.

D—L'Ilet entier No. 1795, borné par l'avenue des Champs-Elysées, les rues Agriculture, Frenchmen et Abondance, et mesurant, plus ou moins, 320.36 pieds aux Champs-Elysées, même mesure sur la rue Frenchmen, 309.83 pieds de face à la rue Abondance et la même face rue Agriculture.

E—Tout l'Ilet No. 1921, borné par l'avenue Champs-Elysées, les rues Abondance, Frenchmen et Treasure, et mesure, plus ou moins, 320.36 pieds de face à la rue des Français, la même mesure sur les Champs-Elysées, 309.83 pieds de face à la rue Abondance et la même mesure de face à la rue Treasure.

F—Tout le carré No. 1971, borné par l'avenue des Champs-Elysées, les rues Benefit, Frenchmen et Treasure, et mesurant, plus ou moins, 320.36 pieds de face à l'avenue des Champs-Elysées, même mesure sur la rue Frenchmen, 309.83 pieds de face à la rue Benefit et la même façade sur la rue Treasure.

Ainsi que tous les droits de la dite Standard Guano and Chemical Manufacturing Co., à l'usage des voies, aiguillages, embranchements, etc. Laquelle dite propriété constitue la dite fabrique de guano, et spécialement le dit carré No. 1568, sera vendue à la condition que l'acquéreur de la dite fabrique de guano soit il acquéreur ou propriétaire de la fabrique de noir animal dans le carré 1713, aura et jouira de tous les droits de la Standard Guano and Chemical Manufacturing Co., en ce qui concerne les voies, aiguillages, embranchements, etc., conduisant à la dite fabrique de noir animal et spécialement telles parties de la voie aiguillage, embranchements, etc., comme ils se trouvent sur le dit ilet 1568 et que l'acquéreur de la dite fabrique de guano ne garantissant en aucune façon l'exercice de telle droit par le propriétaire de la dite fabrique de noir animal, mais en aucune manière et sous aucune raison, ne pouvant interférer avec l'exercice raisonnable de tels droits.

1—Tout la propriété décrite ci-dessus sera offerte en entier.

2—La propriété décrite comme fabrique d'acides, la propriété décrite comme fabrique de guano, la propriété décrite comme fabrique de noir animal, chacun comme décrite seront offertes séparément.

3—La propriété décrite comme fabrique de noir animal et la propriété décrite comme fabrique de guano seront offertes ensemble et la propriété décrite comme fabrique d'acides sera offerte séparément.

4—La propriété sera adjugée soit sous la première, seconde ou troisième offre, comme il est décrit ci-dessus suivant que la somme de l'enchère reçue sous la première, deuxième ou troisième offre sera plus élevée avec le droit réservé en cour en cas d'enchères satisfaisantes pour chacun pour une quelqu'une des trois fabriques ou qu'une enchère satisfaisante soit reçue pour la fabrique de noir animal et une enchère satisfaisante pour la fabrique en entier, d'accepter pour les enchères individuelles pour les fabriques individuelles et rejeter l'enchère pour le tout ou pour les autres fabriques individuelles.

Conditions—La dite propriété sera vendue au comptant pourvu que l'acquéreur ait le droit et l'option, s'il le désire ainsi, au moment de l'adjudication de payer la moitié comptant, et le solde, s'il y en a, en deux paiements égaux, représentés par des billets, tirés par l'acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, payables à 6 et 12 mois de vue, respectivement, avec un intérêt de 6 pour cent par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement. L'acquéreur s'engageant à payer lui-même les primes d'assurance, taxes, et en cas de procès, 5 pour cent du montant des billets et les intérêts comme honoraires d'avocats, tous les frais devant être garantis par lieu du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et l'acte de vente et l'hypothèque devant contenir la clause de non aliendo, ainsi que toutes les autres clauses de sécurité usuelles: l'acquéreur devant assumer les taxes de 1914, le coût de tous les certificats et les frais de l'acte de vente; le dit acte de vente devant être passé devant Jeff C. Wenck, notaire en cette ville.

W. W. BOUDEN, Receveur.
CARROLL, ANDERSON & CARROLL, Avocats pour le Receveur.
avril 4 5 12 19 26—mai 3 5

VENTES A L'ENCAN

PAR C. A. TESSIER & SON

VAPEURS

LIGNE FRANÇAISE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

LIGNE DIRECTE AU HAVRE, PARIS (FRANCE)

Départs de New York, tous les mercredis à 10 heures du matin.

†FRANCE (neuf), 8 avril.
*LA LORRAINE, 15 avril.
*LA SAVOIE, 22 avril.
*LA PROVENCE, 29 avril.
†FRANCE (neuf), 6 mai.
*LA LORRAINE, 13 mai.

Départs spéciaux de New-York du Samedi.

*CHICAGO, 11 avril.
*NIAGARA, 18 avril.
†ROCHAMBEAU, 25 avril.
*Vapeur à double hélice.
†Vapeur à quadruple hélice.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.

Nouvelle-Orléans-Havana-Canaries-Corunna-Havre

S. S. ST. LAURENT, 2 avril.

Passage de cabine.....$80.00
Passage d'entrepont $29.50

FRANK J. ORFILA,
Agent General du Sud.
No. 802 rue Commune, Bâtisse Hermes.
fermars—1er

Consulat de France

522 rue Bourbon

Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter à la chancellerie:

MM. Brunet, Jean
MMme. Cartier.
M. Calando, Victor
Me Duffour, Félicie
Mme Duffour, Veuve
Me. Duffour, Alice
M. Fourguette.
M. Graff, Jean Gustave Abel
M. Jacker, Auguste
M. Loison, Thomas
M. Labourdette, Laurent
M. Lassalle, Jean Bernard
M. Medevielle, Jean Germain
M. Proal, Honoré
M. Rocca, Rrnani Dominique
M. Sainquentin, René

Le 27 Mars, 1914.

BULLETIN DE LA TEMPERATURE.

Observations prises à 8 heures du soir.

Nouvelle-Orléans, vendredi, 3 avril 1914.

STATIONS—		La plus élevée	La plus basse	Préc.	Temps
Atlanta	58	66	48	.00	Clair
Birmingham	60	68	46	.00	Nuageux
Boston	36	44	32	.06	Clair
Buffalo	28	30	26	.14	Nuageux
Chicago	32	36	24	.00	Nuageux
Cincinnati	38	44	38	.00	Nuageux
Denver	44	46	36	.04	Clair
Duluth	24	28	20	.02	Nuageux
Fort Worth	64	74	..	.00	Pluie
Indianapolis	36	40	26	.00	Nuageux
Jacksonville	66	72	58	.00	Clair
Kansas City	38	42	38	.01	Nuageux
Los Angeles	62	72	52	.00	Nuageux
Louisville	42	48	40	.00	Nuageux
NEW ORLEANS	68	74	58	.00	Nuageux
New York	32	46	38	.00	Clair
Pittsburg	32	36	32	.10	Clair
St. Louis	44	48	40	.00	Nuageux
San Francisco	60	68	54	.01	Nuageux
Seattle	64	66	46	.72	Nuageux
Winnipeg	28	32	20	.02	Couvert

TEMPERATURE.

La température d'hier à la Nouvelle Orléans, suivant le thermographe du bureau météorologique des Etats-Unis, sur le toit de la Douane, était comme suit:

Heure—	Température.	Heure—	Température
7 a. m.	61	4 p. m.	70
9 a. m.	65	3 p. m.	73
44 a. m.	68	5 p. m.	67

Temps.

Le tableau suivant donne le temps pour la journée du 3 avril 1914 1914, à la Nouvelle Orléans:

Heure—	Température.	Vent.	Pluie.	Temps.
7 a. m.	61	NE-10	.00	Couvert
7 p. m.	67	SE-5	.00	Nuageux

Température et précipitation de l'eau.

Voici les chiffres correspondants pour les trois dernières années de la température et de la précipitation des eaux:

	1913	1912	1911	1910
Température maximum	75	82	60	78
Température minimum	59	68	51	64
Température moyenne	67	75	60	71
Précipitation	.00	.00	.00	.03

Température et précipitation.

Température et précipitation à la Nouvelle-Orléans, et différences depuis le 1er janvier, comparés avec les moyennes générales:

Température normale de la journée	65
En plus de la journée	2
En plus depuis le 1er du mois	23
En plus depuis le 1er janvier	86
Précipitation normale de la journée	.17
En moins pour la journée	.17
En moins depuis le 1er du mois	.49
En moins depuis le 1er janvier	3.27

NOUVELLE ORLEANS ET LES ENVIRONS — Temps incertain, averses probables; vents d'est, légers et doux.

BULLETIN FLUVIAL

Nouvelle-Orléans, vendredi, 3 avril 1914.

Fourni par le Bureau Météorologique de la Nouvelle Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

L'étiage à 8 heures du matin:

RIVIERES ET STATIONS —	Pleine hauteur à la rive, pieds	Ligne de danger pieds	Hauteur, pieds	Changements dans les 24 heures
Fleuve Mississipi —				
St. Paul	14	..	2.3	*0.1
Davenport	15	15	4.2	0.0
St. Louis	30	30	18.9	*2.3
Memphis	32	35	23.9	*1.0
Helena	39	42	27.8	*0.7
Arkansas City	42	47	32.9	*0.6
Vicksburg	43	45	30.9	*0.5
Natchez	35	46	32.6	*0.5
Baton Rouge	25	35	25.2	*0.3
Donaldsonville	25	28	18.9	*0.3
Nouvelle-Orléans	9	18	11.8	*0.2
Rivière Atchafalaya —				
Melville	35	37	32.2	*0.2
Morgan City	8	8	2.4	—0.3
Rivière Missouri —				
Omaha	19.5	19	6.1	—2.3
Kansas City	22	22	11.0	—0.2
Rivière Cumberland —				
Nashville	40	40	35.1	*1.4
Rivière Ohio —				
Pittsburg	36	22	16.1	*2.6
Parkersburg	36	36	30.6	—1.6
Cincinnati	50	50	46.3	....
Louisville	25	28	19.0	*4.5
Evansville	35	35	31.1	*2.2
Cairo	42	45	35.1	*2.3
Rivière Tennessee —				
Chattanooga	33	33	21.4	*2.2
Rivière Arkansas —				
Fort Smith	21	22	10.6	—0.6
Little Rock	25	23	13.9	*0.1
Rivière Rouge —				
Arthur City	27	27	....	....
Fulton	28	28	31.1	*1.1
Shreveport	30	29	17.3	*0.4
Alexandria	32	36	28.6	*1.2
Rivière Ouachita —				
Camden	36	39	34.8	*1.8
Monroe	40	40	35.5	*1.1

*Crue. —Baisse.

LIST DE NAVIRES DANS LE PORT.

3 AVRIL 1914.

Steamers.

Alsier, Hambourg, rue Première.
Antares, Cuba, New Refinery.
Brunswick, Tampa, Greina.
Ceiba, Honduras, Troisième Dist., 30.
City of Mexico, rue Orange.
Dormisa, Glasgow, Stuyvesant Docks.
Edga, Cuba, New Refinery.
Gunfjord, Port Cortez, Troisième District, 30.
Hostillus, Anvers, Terpsichore.
Mobila, Cuba, Westwego.
Montoso, Porto Rico, New Refinery.
Pio IX, Barcelone, rue Neuvième.
Rayo, New-York, Baton-Rouge.
Ruby, Philadelphie, rue Girod.
Statesman, Liverpool, Stuyvesant Dock.
Sommelsdyk, Rotterdam, rue Robin.
Turrialba, Colon, Premier District, 15.
Virgil, Anvers, rue Lafayette.
Viator, Port Barrios, Premier District, 14.
Wanita, ———, Algiers.
Yoro, Honduras, Troisième Dist., 30.

Barques.

Porto, Portugal, rue St-James. ——

LIST DE NAVIRES PARTIS POUR LA NOUVELLE-ORLEANS.

3 AVRIL 1914.

New-York.

Ss. San Lorenzo, —— .....29 mars
Ss. Creole, Jacob .....1er avril

Boston.

SS. Belgia, Schmidt .....30 mars

Charleston, S. C.

SS. Robt. M. Thompson, Cavlier.28 mars

Liverpool.

SS. Albanian, Torham .....26 mars
Ss. Craftsman, Netherton .....28 fév.
Ss. Belgian, Atkinson .....13 mars
Ss. Antilles, Davis .....13 mars
Ss. Median, Thomas .....26 mars
Ss. Mechanician, Hunter .....28 mars

Victoria.

Ss. Cameons, Barbier ..... 60 mars
Ss. Brunswick Prince, Thomas..30 mars

Lisbonne.

Ss. Gorredyk, De Korver.....6 mars
Ss. Himalia .....5 mars

Rio de Janeiro.

Ss. Swendon, ——— .....9 mars
Ss. Virgil, Layton .....4 mars

Santos.

Ss. Virgil, Layton.....26 fév
Ss. Camoens, Barber .....12 mars
Ss. Burmese Prince, Thomas....23 mars
Ss. Everilda, Nelson .....28 mars

Havre.

Ss. Virginie, Bourdeaux .....17 mars

Shields.

Ss. Delphin, Daldof .....14 mars

Trieste.

Ss. Himalaia, ——— .....12 fév

Anvers.

Ss. Mississippi, LeToux .....26 fév
Ss. Amdyk, Jochems .....27 mars

Brême.

Ss. Fannsum, Manchester .....17 fév

Palermo.

Ss. Himalah, ——— .....24 fév
Ss. Clara, Preyor .....7 mars
Ss. Citi di Palermo, Prazzi.....29 mars

Bordeaux.

Ss. Texas, Armand .....17 mars

Rotterdam.

Ss. Treton, Welke .....20 mars

Barbadoes.

Ss. Camoen, Bart .....31 mars

San Juan.

Ss. Ponce, Folk .....9 avril

E. A. ANDRIEU,
SUCCESSEUR
JULES ANDRIEU
PROPRIETES FONCIERES
STOCKS ET BONS
802 RUE PERDIDO
Membre de la New Orleans Stock Exchange. P. O. Boite 11.
Nouvelle-Orléans, Lac.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES.

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2.25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12.15-Un An | $6.10-6 Mois | $ .05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3. - -Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 M

LE CANADA ET L'ETRANGER

$4.00 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express